

Champion - Adriaan de Hoog

1) **Rôle des gestionnaires**

Les gestionnaires doivent être confrontés à leur responsabilité de créer une atmosphère propice à l'apprentissage. Ils doivent s'intéresser aux aspirations professionnelles des employées et permettre à ceux-ci d'acquérir de nouvelles compétences. Les gestionnaires doivent eux-mêmes acquérir fréquemment certaines compétences non techniques. Les changements de style de gestion nécessitent la participation des sous-ministres; ceux-ci devraient faire part de leurs attentes à cet égard à tous les gestionnaires du Ministère lorsque le cours de leadership stratégique de l'ICSE commencera plus tard cette année.

RÉPONSE DES SOUS-MINISTRES : Dans le passé, la plupart des gestionnaires n'accordaient pas toute l'attention requise aux questions relatives aux ressources humaines. Trop souvent, on laissait à la Direction des ressources humaines le soin de répondre à ces questions. Compte tenu de la complexité de l'environnement de travail moderne, cette approche n'est plus acceptable. Il incombe en premier lieu aux gestionnaires de guider les employés à leur charge. Ils doivent communiquer avec les membres de leur personnel, leur donner une rétroaction sur leur rendement, et remplir chaque année des rapports d'évaluation de rendement. Ils doivent également se montrer attentifs et ouverts aux objectifs de carrière de leurs employés. Certains gestionnaires manifestent ces habiletés et ces comportements. Cependant, d'autres gestionnaires n'en tiennent pas compte, et c'est pourquoi on doit améliorer ces aspects dans la formation. Le personnel de l'ICSE a déjà pris les devants en préparant un cours sur les qualités de chef, et se penche actuellement sur les façons d'améliorer les aspects liés aux RH contenus dans diverses formations en gestion offertes à l'Institut. Nous participons habituellement à ces formations, et nous nous ferons un devoir de rappeler l'importance d'une bonne gestion des RH au sein du Ministère.

2) **Rôle du personnel**

Un système de rétroaction plus objectif que celui permis par l'actuel système d'évaluation doit être instauré de sorte que les lacunes en matière de rendement puissent être relevées et portées